

Le MORVAN au 17<sup>e</sup> SIECLE  
\* \* \* \* \*

Le temps où le Morvan et toute la France allaient enfin, après de longues et déplorables divisions, jouir du calme et de la paix, approchait. Henri IV, en abjurant, le 25 juillet 1593, les erreurs du calvinisme, avait écarté le véritable obstacle qui s'opposait à sa paisible possession de la couronne, et Paris, l'année suivante, lui ouvrait ses portes. Bientôt la France, heureuse sous son sceptre paternel, l'aima autant qu'elle l'avait détesté d'abord ; mais ce bonheur de la patrie ne devait pas durer longtemps. En effet, le 14 mai 1610, le populaire monarque tomba sous le couteau de l'infâme Ravaiillac, jeune fanatique venu tout exprès des bords de la Charente. Cette triste nouvelle plongea toute la France dans le deuil, et chaque citoyen, dit un auteur, se lamentait comme s'il eût perdu son propre père.

Les habitants du Morvan, que nous avons vu si dévoués à ses ennemis, le pleurèrent sincèrement ; et lorsque assis, chaque dimanche, sous l'orme ou le tilleul de la paroisse, ils racontaient quelque trait de la bonté du monarque, entre autres, la poule au pot, ils maudissaient la main parricide qui l'avait enlevé à leur amour. Heureux le prince qui sait faire bénir son nom par ses sujets reconnaissants ; c'est le titre de gloire le plus honorable que puisse ambitionner un noble coeur.

La mort du roi fut le signal de nouvelles divisions. La reine-régente, Marie de Médicis, ayant changé tout à coup le système politique suivi jusque-là, et dépensé en profusions, pour se faire des créatures, ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre la nation heureuse et puissante, les princes du sang et les grands seigneurs du royaume, le maréchal de Bouillon à leur tête, se révoltèrent contre son gouvernement et remplirent la France de factions. La plupart des seigneurs du Morvan grossirent le parti des mécontents. Presque tous les châteaux reprirent alors une apparence guerrière, et les retrayants furent appelés à en réparer les fortifications et à augmenter leurs moyens de défense. De tous côtés le guet-et-garde recommença autour avec une vigilance extrême.

Mais celui de Chastellux surtout, par sa position forte, excitait l'attention. Le 20 mars 1614, le comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant général de Bourgogne, prescrivit aux sujets de la baronnie de veiller, nuit et jour, autour de cette forteresse. Le 13 octobre de l'année suivante, le prince de Condé, du camp de Merry-sur-Seine, ordonna qu'il y serait établi une compagnie de cent hommes de pied pour être en assiette propre et commode de bien faire la guerre. Par une autre ordonnance, en forme de manifeste, datée du

lendemain, il commanda à Olivier de Chastellux de lever une compagnie de soixante chevaux-légers et d'établir, dans son château et place de Chastellux, un lieutenant et autres officiers pour le commandement. Il l'autorisa, en même temps, à faire la guerre, prendre villes et places, comme aussi de lever tailles et subsides avec les impôts divers des élections d'Avallon, de Semur et de Vézelay, pour l'entretien de ces troupes.

Le 13 novembre suivant, comme le baron de Chastellux était sorti à la tête de sa compagnie et opérait dans les environs, le capitaine Pantin, qui courait le Morvan avec ses gens, s'empara de la forteresse et s'y établit. Olivier, en ayant reçu la nouvelle accourut aussitôt en toute hâte, attaque la place avec vigueur et l'emporte. Le capitaine ennemi et un soldat trouvèrent la mort dans l'action ; les autres furent faits prisonniers.

Ce seigneur avait amené avec lui, cinq ans auparavant, de la Thiérache, pays ruiné par les guerres, une colonie de Picards, hommes, femmes et enfants, auxquels il donna des terres à défricher dans diverses parties de ses seigneuries de Marigny-l'Eglise et de Quarré-les-Tombes. C'est ainsi qu'ont été fondés les hameaux de Queuzon, des Bois-de-Chastellux et des Champs-de-Bornoux. Olivier mourut en 1617 et fut inhumé dans l'église de Quarré, où l'on remarque encore son mausolée. Hercule, son fils, lui succéda dans son gouvernement de Cravant, et obtint du roi Louis XIII, en 1621, l'érection de sa baronnie en comté.

A partir de cette époque, l'histoire de nos montagnes n'offre plus guère d'intérêt. Ce ne sont que des faits particuliers et locaux. La féodalité avait alors perdu toute son ancienne puissance. Les seigneurs n'étaient plus, sous Richelieu et le grand roi, dont il prépara le règne glorieux, que des sujets soumis et dévoués au chef de l'Etat, qui avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs. On n'entendit plus parler de guerres civiles, encore moins de guerres seigneuriales. La France, forte au dedans, respectée au dehors, ne tirait plus sa puissante épée que contre les ennemis de la patrie, auxquels elle fit sentir souvent toute la pesanteur de son bras. Le bruit des armes ne retentit plus en Morvan, et ses paisibles échos ne répétèrent plus les cris tumultueux des combattants comme dans les siècles qui précèdent. La renommée seule y apportera désormais le récit des glorieux triomphes dus à la valeur incomparable des Condé, des Turenne et autres vaillants chefs de nos invincibles soldats.

Le Morvan peut se glorifier d'avoir fourni, dans ces temps de gloire et d'héroïsme, aux armées de la patrie, plusieurs capitaines très distingués. Citons, au premier rang, Charles de Montsaulnin, chevalier, comte de Montal, et Sébastien le Prestre de Vauban, guerriers renommés par leur courage et leur profonde théorie de l'art militaire.

Le premier naquit, en 1619, aux Aubues, manoir seigneurial situé au pied de la montagne de Lormes. Il prit, de bonne heure, du service et montra

tant de bravoure, qu'il mérita le titre glorieux de héros du Morvan, que lui donnèrent à l'envi ses contemporains et ses frères d'armes. Il se fit remarquer particulièrement dans la défense des places fortes, et Louis XIV, dont le témoignage est de la plus grande valeur, disait, avec une sorte d'orgueil, que ses ennemis le respecteraient toujours dans ses places. Il mourut à Dunkerque, le 21 septembre 1696, avec le titre de lieutenant général des armées du roi, et n'eut pas le temps de recevoir le bâton de maréchal que le monarque lui destinait. C'est en sa faveur que la seigneurie de Montal, située dans la commune de Dun-les-Places, fut érigée en comté. Le prince lui avait fait don aussi de quatre pièces de canon prises sur l'ennemi, et que l'on voyait alors dans son château de Thostes.

Le second, celui que le Morvan compte encore avec plus d'orgueil au nombre de ses enfants, et que son génie, sa science et son courage ont porté au faite de la gloire et au plus haut grade militaire, naquit, le 14 mai 1633, à Saint-Léger-de-Fourcheret, près de Quarré-les-Tombes, où il est conservé précieusement son acte de baptême.

Vers ce temps-là, l'antique manoir de Vésigneux, situé au nord de Saint-Martin-du-Puy, était le rendez-vous ordinaire de toute la haute noblesse des environs. Le comte Jean-Louis de Bourbon-Busset, dont la fortune égalait la naissance, y faisait alors sa résidence habituelle. Il aimait à s'y entourer d'une petite cour, et, chaque année, dans la belle saison, il y donnait des fêtes brillantes, auxquelles les princes du sang eux-mêmes ne dédaignèrent pas de prendre part. Le grand Condé y venait souvent se délasser des fatigues de la guerre, et y respirer l'air pur et frais des montagnes.

En 1649, ce prince qui, l'année suivante, devait voir se fermer sur lui les portes de Vincennes, passa à Vésigneux quelques jours de repos. Sa présence fut le signal d'un concours considérable de seigneurs du voisinage, et le château prit l'air le plus animé, un air de fête. On remarquait, parmi la foule des visiteurs, un jeune homme à la chevelure blonde, à la figure ouverte, mais dont les manières timides attestaient l'inexpérience autant que la jeunesse ; c'était Vauban, qu'on était venu présenter au héros en qualité de conscrit. Condé, avec cette perspicacité et ce jugement solide qui caractérisent les grands hommes, s'écria devant toute l'assemblée : "je me trompe beaucoup, ou le petit bonhomme ira loin un jour" ; et il l'admit dans son régiment. Dès lors, un vaste champ s'ouvrant devant lui, notre jeune Morvandiau put donner carrière à son immense et brillant génie, et cultiver, avec fruit, ces incomparables talents militaires, qui lui ont valu une réputation européenne.

Son activité était sans égale. Il a réparé trois cents places anciennes, et en a fait trente-trois neuves. Il a conduit cinquante-trois sièges, dont trente-deux sous les yeux du roi, et s'est trouvé à cent quarante actions de vigueur. Plein de fidélité envers son souverain, mais aussi plein d'indépendance, il aima toujours mieux servir que plaire.

Louis XIV, pour récompenser ses immenses services, érigea sa seigneurie de Bazoches en comté, sous le nom de Vauban, et lui fit don de quatre pièces de canon, prises à Philisbourg, qu'il plaça dans son château. Enfin, en 1703, le monarque le créa maréchal de France ; mais il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle dignité ; car il mourut quatre ans après. Le roi et tous ses contemporains le regrettèrent sincèrement. Son coeur, qui avait été déposé dans le caveau de l'église de Bazoches, fut solennellement transporté, en 1805, par ordre de l'Empereur, sous le dôme des Invalides, à Paris.

Le Morvan fut affligé, pendant le cours du 17<sup>e</sup> siècle, de divers fléaux, qui se succédèrent tour à tour. Le 24 mai 1635 et les deux jours suivants, il survint de si fortes gelées, que les vignes, les seigles et la dernière pousse des arbres furent presque entièrement gâtés. Les populations en furent désolées : "Dieu veuille apaiser son ire". Deux ans après, une terrible épidémie ravagea plusieurs localités de la partie nord de notre contrée ; mais aucune n'eut plus à souffrir que la ville d'Avallon : plus de sept cents personnes, de tout âge, y perdirent la vie dans cette fatale circonstance. Un drapeau noir flottait aux sommets des tours et des clochers des églises en signe d'affliction. Les seigneurs du Morvan défendirent à leurs sujets d'y mettre le pied, sous peine d'une amende de cinquante livres ; mais cette précaution n'empêcha pas la maladie de suivre son cours.

Au milieu des afflictions, causées à l'Eglise par de tristes, mais rares défections, une pensée console les coeurs catholiques ; c'est que ceux qui désertent nos rangs ne sont que des gens scandaleux, tandis que ceux qui nous viennent du camp opposé, sont des hommes savants et consciencieux, ce que le protestantisme a de plus droit, de plus pur. Qui ne sent la force de cet argument en faveur de la religion que nous professons ?

En 1660, de fortes gelées, qui survinrent au printemps, endommagèrent les récoltes. Les habitants du Morvan, confiants dans la protection de Saint-Lazare, eurent encore recours à son intercession. On fit nombre de quatre cents processions qui se rendirent à Autun. Les bourgeois, les chanoines et les chapelains les reçurent avec une extrême bienveillance et s'efforcèrent de procurer des vivres aux pèlerins. Dieu exauça tant d'humbles supplications ; l'année fut abondante.

De cette époque jusqu'à 1693, l'histoire ne dit pas s'il survint des calamités désastreuses ; mais alors le pays fut affligé d'une terrible disette, qui dura une année entière, et qui s'étendit sur toute la France. Les diverses sortes de provisions étant consommées, nos malheureux pères eurent recours, comme en 1440, aux racines de fougères, dont ils composèrent un pain aussi détestable que grossier. Il était si mauvais qu'on l'eût pris facilement pour des mottes à brûler.

Aucun siècle ne fut peut-être plus fécond en établissements religieux que le 17<sup>e</sup> siècle. Aussi formera-t-il toujours un glorieux contraste avec le

vant, qui les détruisit tous. N'en cherchons pas la cause ailleurs que dans l'esprit de foi, qui vivait tout et qui dominait alors dans notre société française ; tandis que, dans le 18e, c'était la philosophisme et l'incrédulité, dont le propre est de tuer et de détruire. Ne croirait-on pas que l'Eglise, prévoyant dès lors les coups que l'impiété se préparait à porter à la religion, voulût tenter d'opposer, par toutes ces pieuses fondations, une digue à ses flots impurs et dévastateurs.

Les Ursulines, dont l'institut est si précieux pour l'éducation des jeunes personnes, formèrent divers établissements en Morvan. Saulieu, le premier, leur ouvrit ses portes en 1624 ; c'était une colonie de celles de Chaumont-en-Forez. En 1635, celles de Nevers fondèrent à Moulins-Engilbert une maison de leur ordre, qui devint bientôt très prospère ; car, moins d'un siècle après, on y comptait plus de soixante religieuses. Lormes eut aussi son couvent d'Ursulines en 1645. Il fut fondé, en partie, par les bienfaits de la princesse de Carignan, comtesse de Château-Chinon, et de Jean de Mesgrigny, baron de Lormes-Chalon.

De leur côté, les Capucins s'établirent en 1625 à Saulieu, où ils furent appelés par Claude de Ragny, évêque d'Autun et comte de la ville. Sept ans plus tard, Pierre Pitoys, seigneur de Quincize, gouverneur de Château-Chinon, aidé des secours de la duchesse de Longueville et de la princesse de Carignan, fondait, dans cette ville, un couvent de ces révérends pères. Les religieux du tiers-ordre de Saint-François, autrement dits Picpus ou Pénitents, se fixèrent, en 1629, à Moulins-Engilbert, dans une maison fondée par la pieuse générosité de Gabriel Reullon, juge-lieutenant au bailliage de cette ville, et de Marguerite Robert, sa femme.